

Cela fut refusé. C'est alors que le Royaume-Uni est entré en scène.

Dans l'entre-temps, M. Smallwood avait présenté une pétition qui, selon lui, portait la signature de cinquante mille personnes demandant d'ajouter cette mention sur le bulletin de vote. Le Royaume-Uni a déclaré: "L'affaire a été approfondie. Le public est au courant des questions et nous inscrirons cette mention sur le bulletin de vote." Je cite cette décision pour montrer au chef de l'opposition que cela ne saurait survenir dans le cas d'un État souverain. Cela s'est produit parce que Terre-Neuve n'était pas un État souverain. La mention "confédération" a été inscrite sur le bulletin de vote. Lors du premier référendum, le gouvernement responsable obtint le plus grand nombre de suffrages, la confédération venait ensuite, suivie du gouvernement par une commission. Lors du second référendum, la confédération l'a emporté par deux ou trois pour cent de majorité.

Lorsque M. Mackenzie King, alors premier ministre du Canada, a écrit au gouverneur et a communiqué les conditions de l'union, il écrivit ce qui suit:

Je me dois de signaler qu'en ce qui concerne les aspects financiers des accords proposés en vue de l'union, le gouvernement du Canada est d'avis que les termes de l'accord sont aussi généreux que le gouvernement peut se le permettre dans les circonstances. Le gouvernement ne saurait facilement envisager aucune modification de ces accords qui serait de nature à alourdir le fardeau financier du Canada.

Vous voyez donc, monsieur l'Orateur, qu'en 1947 le gouvernement pensait que 3½ millions de dollars par an étaient le plus que le gouvernement canadien pourrait verser à la province de Terre-Neuve si elle adhérait à la confédération.

Le résultat du référendum ayant été en faveur de l'entrée dans la confédération, le gouverneur a choisi une nouvelle délégation qui est venue ici négocier les conditions définitives. La délégation est arrivée à Ottawa le 5 octobre et le 11 décembre 1948 la mesure était signée. Elle renfermait les conditions définitives, y compris les articles 28 et 29. L'article 28 prévoyait la nouvelle subvention de transition qui, ainsi que je l'ai déjà signalé, relevait les versements primitifs à Terre-Neuve de 3½ millions par an à 6½ millions et prévoyait leur diminution de \$800,000 par an jusqu'à la huitième année à partir de laquelle elle serait réduite de \$350,000 par an. Feu sir Herbert Walsh,—que Dieu ait pitié de son âme,—m'a dit que c'était surtout lui qui avait fait gagner ces 16½ millions de dollars supplémentaires à Terre-Neuve. A mon avis, le chef de l'opposition qui était, je crois, membre du comité qui a négocié avec lui, admettra que son prestige et son influence

[L'hon. M. Browne.]

étaient considérables auprès du gouvernement du jour et l'augmentation de 16½ millions de dollars a été gagnée sur l'offre faite par M. Mackenzie King.

Il ne faut pas oublier que les subventions de transition étaient calculées selon un barème en diminution progressive. Personne de l'autre côté de la Chambre n'a encore posé la question suivante: "Pourquoi ces subventions de transition ont-elles été établies selon un barème qui diminuait progressivement?" S'ils croient maintenant que les besoins de Terre-Neuve augmentent d'année en année et qu'il faudrait y pourvoir chaque année et en faire mention dans le bill, pourquoi n'ont-ils pas prévu une échelle mobile de subventions en progression descendante? A quel point pense-t-on que ces subventions ont diminué jusqu'en 1956-1957? Le chef de l'opposition, le député de Bonavista-Twillington ou quelque député de Terre-Neuve sait-il combien cette subvention a diminué? Je veux parler de la subvention de 6½ millions de 1949-1950. Savent-ils à quel point cette subvention avait diminué en 1956-1957? Pourraient-ils nous le dire? Je leur dirai qu'elle avait baissé à \$2,250,000. C'est tout ce que Terre-Neuve recevait en 1956-1957: 2.25 millions. Je tiens à ce que chacun se souvienne combien peu Terre-Neuve recevait du gouvernement fédéral dans la huitième année de l'union. Nos adversaires manifestent aujourd'hui un grand intérêt envers Terre-Neuve. Comment s'en étonner?

J'ai devant moi le rapport de l'auditeur général pour l'année 1958. On y trouve l'état des revenus et dépenses pour 1957-1958 et pour 1956-1957. Malgré le faible montant de la subvention de transition, qui était de 2.25 millions en 1956-1957, le gouvernement de Terre-Neuve a équilibré son budget cette année-là. Il n'est pas nécessaire de parler de toutes les conditions de l'union. Elles sont nombreuses. Toutefois, je veux signaler qu'au moment d'entrer dans la confédération, Terre-Neuve possédait un excédent en espèces de 45 millions. Le gouvernement fédéral a assumé plus de 46 millions de dollars de la dette, ne laissant à Terre-Neuve qu'une dette de six millions. Y a-t-il eu au monde un pays qui ait commencé son histoire avec de plus grands avantages que Terre-Neuve qui avait seulement 6 millions de dollars de dette et disposait de 45 millions en espèces? Il me répugne de vous décrire quelle est la dette publique actuelle, monsieur l'Orateur. La dette directe ou indirecte de Terre-Neuve doit être à peu près de 100 millions. Où est l'excédent de 45 millions? Je sais où sont allés 28 millions, dans les grandes industries, les grandes entreprises socialistes que le premier ministre de Terre-Neuve a mises en marche.